

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>DÉLIBÉRATION N°02/2026</b>	<u>Objet</u> : Approbation de la demande de subvention du dispositif Programme de Réussite Educative dans le cadre de la Politique de la ville
<u>Date de la convocation</u> : <b>29/01/2026</b> <u>Date de la séance</u> : <b>04/02/2026</b> <u>Présidence de séance</u> : Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente <u>Secrétaire de séance</u> : M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS)  Membres en exercice : <b>11</b> Membres présents : <b>10</b> Membres absents représentés : <b>1</b> Membres absents non représentés : <b>0</b> Votants : <b>11</b>	<u>Membres présents</u> : Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON (Vice-Présidente), Nadia LAKHDER (Vice-Présidente déléguée), Martine CHENUS-MARTHEY, Sylvie DALON, Zahia LAZAAL, François LEBEAU, Biljana MARKOVIC, Jean-Paul MUNNIER, Georges WAECKEL.  <u>Membres absents représentés</u> : M. Gérard BERTHON a donné pouvoir à Mme Colette BESANÇON  <u>Membres absents excusés</u> : Néant  <u>Membres absents non excusés</u> : Néant
<b>VOTE : UNANIMITE</b> <b>POUR : 11</b> <b>CONTRE : 0</b> <b>ABSTENTION : 0</b>	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 09/02/2026 et de sa publication le 10/02/2026	

Le programme de réussite éducative est un dispositif créé dans le cadre du plan de cohésion sociale qui est lancé en 2006 à Grand-Charmont. Il propose une réponse sur mesure aux difficultés rencontrées par les enfants, qu'elles soient d'ordre scolaire, social, éducatif ou sanitaire. Il a pour objectif de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants qui présentent des signes de fragilité et de proposer un accompagnement personnalisé à chacun.

Le P.R.E. s'adresse aux enfants âgés de 3 à 18 ans, domiciliés à Grand-Charmont. Il apporte un soutien personnalisé aux familles en difficulté. Il permet de rendre effective la notion « d'égalité des chances ».

Les objectifs du PRE de Grand-Charmont :

- Prévenir l'échec scolaire : Individualiser l'accompagnement scolaire et faciliter le lien entre les personnels de l'Education Nationale et les parents ;
- Valoriser la parentalité : Mettre en place des actions d'aide à la parentalité et établir le lien entre les institutions et les parents ;
- Permettre l'accès à la santé : Accompagner les familles dans les soins médicaux ;
- Sensibiliser au bien-être de l'enfant : Faciliter l'accès à la culture, aux loisirs, au sport ;
- Mobiliser et entretenir un collectif de professionnels engagés dans le dispositif : enseignants, éducateurs, animateurs, assistantes sociales ...

Les actions :

Le parcours individuel se traduit par :

- Une aide à la scolarité ;
- Un accès à la culture, aux loisirs, au sport ;
- Un accompagnement à l'accès aux soins ;
- Un soutien à la fonction parentale.

Le P.R.E. dispose d'un point d'écoute qui est un espace de parole, animé par une psychologue, dans un cadre confidentiel et gratuit. Il permet d'accueillir les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, au sein de leur famille ... Ce lieu est exclusivement réservé à l'enfant et à ses parents.

Le dispositif est cofinancé par le C.C.A.S. et l'Etat dans le cadre du contrat de ville unique :

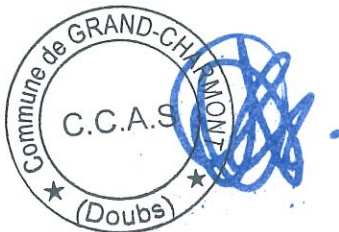
- Fonctionnement : 50 % CCAS et 50 % Etat
- Investissement : 30 % CCAS et 70 % Etat

**Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

- D'autoriser Mme la Présidente à réaliser les demandes de financement auprès de l'Etat au titre de l'exercice 2026, selon le budget prévisionnel ci-joint en annexe et à signer tous les documents s'y rapportant.

La Présidente du CCAS,  
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,  
Paul GAUTHIER.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Paul GAUTHIER', written over a horizontal line.

**PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE GRAND-CHARMONT 2026**

FINANCEMENT 50% CCAS - 50 % ANCT

**FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF**

Catégorie de fonctionnement		Coût global	Coûts estimés	
			Coût total répartition	
			ANCT 50%	CCAS Grand-Charmont 50%
Pilotage et gestion du dispositif	Pilotage, management	6 000 €	3 000 €	3 000 €
	Gestion budgétaire et comptable	4 000 €	2 000 €	2 000 €
	Gestion administrative CA CCAS et secrétariat	2 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>12 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>
	Coordinateur	40 482 €	20 241 €	20 241 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>40 482 €</b>	<b>20 241 €</b>	<b>20 241 €</b>
Analyse de la pratique	Soutien équipe de réussite éducative et intervenants	2 600 €	1 300 €	1 300 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>2 600 €</b>	<b>1 300 €</b>	<b>1 300 €</b>
Frais de fonctionnement généraux	Fournitures administratives	1 200 €	600 €	600 €
	Logiciel PRE	900 €	450 €	450 €
	Charges de fonctionnement (téléphonie, informatique, frais divers)	1 400 €	700 €	700 €
	Documentation, communication	300 €	150 €	150 €
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>3 800 €</b>	<b>1 900 €</b>	<b>1 900 €</b>
<b>SOUS TOTAL FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF</b>		<b>58 882 €</b>	<b>29 441 €</b>	<b>29 441 €</b>
<b>SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE</b>		<b>100%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>

FINANCEMENT 70% CCAS - 30 % ANCT

**PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE INDIVIDUALISES**

Thématiques		Actions	Coût global	Coûts estimés	
				Coût total répartition	
				ANCT 70%	CCAS Grand-Charmont 30%
Prévention et gestion des risques en matière de santé physique et mentale	Orientation vers les partenaires santé ( CMPP, DISCUS, Maison de l'adolescent...)	Accès au soins	Partenariats professionnels de santé		
			Partenariat ARS et autres spécialistes en cours de développement		
<b>SOUS TOTAL</b>					
Lutte contre le décrochage scolaire	Accompagnement individualisé		14 141 €	9 898,00 €	4 243 €
	Alternative à l'exclusion au collège		Partenariat collège de Sochaux sur mesures de responsabilisation		
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>14 141 €</b>	<b>9 898 €</b>	<b>4 243 €</b>
Prise en charge des élèves temporairement exclus	Accompagnement éducateurs de prévention spécialisée		Partenariat ADDSEA		
<b>SOUS TOTAL</b>					
Accompagnement estime de soi	Point écoute familles		10 000 €	7 000 €	3 000 €
	Orthopédagogue		4 000 €	2 800 €	1 200 €
	Sophrologue		3 000 €	2 100 €	900 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>17 000 €</b>	<b>11 900 €</b>	<b>5 100 €</b>
Accès à la culture	Sorties culturelles		350 €	245 €	105 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>350 €</b>	<b>245 €</b>	<b>105 €</b>
Aides financières	Soutien ponctuel dans le cadre de la réussite éducative après mobilisation du Droit Commun		500 €	350 €	150 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>500 €</b>	<b>350 €</b>	<b>150 €</b>
<b>SOUS TOTAL PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE INDIVIDUALISES</b>			<b>31 991 €</b>	<b>22 393 €</b>	<b>9 598 €</b>
<b>SOIT REPARTITION EN POURCENTAGE SUIVANTE</b>			<b>100%</b>	<b>70%</b>	<b>30%</b>
<b>TOTAL PROGRAMMATION PRE 2025</b>			<b>90 873 €</b>	<b>51 834 €</b>	<b>39 039 €</b>